

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"

**Délibération N°11J**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	25
PRESENTS :	22
VOTANTS :	25

L'an **deux mil vingt-six**

Le **deux avril** à **19 heures**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
"PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 27 mars 2026 s'est réuni, à la  
Salle des Mariages de Lapalisse, en séance ordinaire publique  
sous la présidence de

**Madame Stéphanie CHERVIN, Présidente**

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : M. CABAUD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THÉVENOUX
- Commune de BERT : M. VIVIER
- Commune de DROITURIER : M. GROULY
- Commune de LE BREUIL : Mme VAUDOLON
- Commune de ISSERPENT : Mme TACHON
- Commune de LAPALISSE : Mme CHERVIN. M. BRUNIAU. Mme ÉGAL BUJAN. M. BODIN. M. CHERVIER. Mme BONNEFOY. Mme ROMEUF. M. FUMOUX. Mme MILCENT DE LA BOUTRESSE
- Commune de PERIGNY : M. DÉMARET
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : Mme DA RIVA
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. SENETAIRE
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. LATOUR
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD. M. DÉMONET
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Commune de ISSERPENT : M. SALLES, pouvoir à Mme TACHON
- Commune de LAPALISSE : Mme MERLE, pouvoir à M. FUMOUX
- Commune de LAPALISSE : M. MERCIER, pouvoir à Mme CHERVIN

Madame Amandine TACHON a été élue Secrétaire.

Madame la Présidente propose au Conseil de désigner :

- Patrick BODIN (Commune de Lapalisse)

comme correspondant défense, cet élu a vocation à développer le lien Armée-Nation. Il aura un rôle informatif et pédagogique. A cet égard, il fera l'objet d'une information spécifique de la part du Ministère de la Défense. Il sera un interlocuteur privilégié de l'autorité militaire territoriale.

Enfin, il sera un vecteur d'information sur les activités de défense.

Le Conseil, entendu les explications de sa Présidente, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de désigner Patrick BODIN comme correspondant défense.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

**OBJET :**  
**DÉSIGNATION D'UN  
CORRESPONDANT DÉFENSE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"

La Présidente,  
S. CHERVIN,



Pour copie conforme,  
La Présidente,  
S. CHERVIN,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"